



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU MARDI 25 AVRIL 2023**

PRÉSENTS :

Madame LE MARTELOT Adrienne, Madame NOGUERA Marie-Jeanne, Madame TOBIE Anne-Marie
(Représentantes des résidents)

Madame BESSE Marie-France, Madame CHAMBIRON Marie-Thérèse, Madame LE BARON Mireille,
(Représentantes des familles)

Madame ROUSSEL Monique (Représentante du Conseil d'Administration)

Madame LE DUGOU Laurence, Madame LE THUAUT Claire (Représentantes du personnel)

Madame ANDRIEUX Fanny (Directrice), Madame MATHIAS Fatima (Cadre de santé),

Madame QUELLEC Lydie (Adjoint des cadres)

EXCUSÉS :

Madame MARTIN Chantal (Représentante des résidents), Madame SABOT Nelly, (Représentante des familles), Monsieur JOSSELIN Éric (Représentant du personnel), Madame ARS Nathalie (Cadre de santé), Madame DUHAMEL Caroline (Animatrice coordinatrice de la vie sociale), Monsieur MONFORT Xavier (Mandataire judiciaire SIEMAJ)

ABSENTE :

Madame BIZEUL Adélaïde (Représentante de la Commune de Rochefort-en-Terre)

● **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRÉCÉDENTE**

Le compte rendu de la réunion du 26 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

● **REGLEMENT INTERIEUR DU CVS**

Madame ANDRIEUX présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale, le règlement intérieur qui précise les missions et rôle du CVS, la composition du CVS,

Les membres du CVS adoptent à l'unanimité le règlement intérieur présenté par Madame ANDRIEUX.

● **SITUATION FINANCIERE DE L'EHPAD : Etat réalisé des recettes et des dépenses 2022**

Madame ANDRIEUX présente le compte administratif 2022.

L'EPRD 2023 se base sur l'activité prévisionnelle 2023.

1. Activité des services d'hébergement :

Les chiffres de l'année 2022 ne sont pas le reflet d'une année normale.

Tout comme les années précédentes, 2022 a été perturbée par le Covid.

Le taux d'occupation global est le suivant :

- 96.68 % pour l'hébergement permanent
- 74.52 % pour l'hébergement temporaire
- 82.03 % pour l'accueil de jour
- 64.66 % pour l'accueil de nuit

Les personnes qui entrent à l'EHPAD sont soit très âgées et très dépendantes, soit très jeunes avec des pathologies avancées.

Madame LE BARON demande si au sein d'une même maisonnée, il y a des personnes âgées et des personnes plus jeunes ?

Madame ANDRIEUX répond que les résidents sont mélangés.

2. G.I.R moyen pondéré

Le GIR Moyen pondéré au 31 décembre est de 738.72 pour 141 résidents.

Madame BESSE se rend compte de la lourdeur de la maisonnée Eole.

Elle précise que les rails de transfert installés ne vont pas jusqu'à la salle de bain, comme dans certaines structures.

Madame BESSE demande si l'EHPAD a une liste d'attente importante ?

Madame MATHIAS répond que nous avons beaucoup de relance des établissements sanitaires et des personnes à domicile.

L'EHPAD a également énormément de demande pour rapprochement familial.

3. Bilan social 2022 :

- La moyenne d'âge du personnel titulaire est de 47.79 ans.
- L'absentéisme est de 17.43 % pour 86 agents titulaires (24.16 % pour 92 agents en 2021)

Madame BESSE constate qu'il y a moins de titulaires au 31 décembre 2022, par rapport au 31 décembre 2021.

Les agents partis en retraite en 2022, ont été remplacés par des agents contractuels.

4. Bilan financier 2022

a) Les dépenses d'exploitation :

Les dépenses afférentes à l'exploitation courante (groupe I) sont en augmentation de 6.19 % par rapport à 2021.

Les dépenses relatives au personnel (groupe II) sont en augmentation de 2.47 % par rapport à 2021.

La revalorisation du point d'indice de la fonction publique a été compensée que partiellement par l'Etat.

Les dépenses afférentes à la structure (groupe III) sont en diminution de 10.03 % par rapport à 2021.

b) Les recettes d'exploitation :

Les recettes d'exploitation diminuent de 0.07 % par rapport à 2021.

Le résultat comptable de la section d'exploitation est déficitaire de **57 452.30 €**, se répartissant de la façon suivante :

- - 100 734.92 € en hébergement
- + 52 867.37 € en dépendance
- - 9 584.75 € en soins

Les membres du Conseil de la Vie Sociale émettent un avis favorable au et le compte administratif 2022, présenté par Madame ANDRIEUX.

TARIFS 2023

L'EHPAD est dans l'attente des tarifs 2023.

Le Conseil Départemental ayant voté une hausse de 6 % du tarif Hébergement, et de 4 % du tarif Dépendance, il y aura une évolution du prix de journée.

Par ailleurs, l'opération de travaux de Grand Jardin n'est pas sans impact.

TRAVAUX DU SITE DU GRAND JARDIN

Madame ANDRIEUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale, de l'avancement des travaux du site de Grand Jardin.

L'entreprise qui installe les faux-plafonds n'est pas intervenue sur le chantier pendant 2 mois. La commission de sécurité aura lieu le 15 mai, à 9 h30.

L'EHPAD est dans l'attente du retour de l'ARS et du Conseil Départemental pour la date de la visite de conformité.

Le déménagement aura lieu le mardi 23 mai.

Il n'y aura pas de visite avant le déménagement.

L'inauguration aura lieu à la fin de la totalité des travaux, en 2025.

Modalité de chauffage :

Deux scénarios sont à l'étude pour le chauffage :

- Scénario 1 : Géothermie + pompe à chaleur (70kW) + appoint aérothermie + appoint/secours fioul
- Scénario 2 : Géothermie + pompe à chaleur (140 kW) + appoint/secours fioul

OUTILS DE LA LOI 2002-2

Madame ANDRIEUX présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale, les modifications apportées aux contrats de séjour (hébergement permanent et temporaire), au règlement de fonctionnement, au livret d'accueil.

Les principales modifications concernent le nouveau bâtiment.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale émettent un avis favorable à ces nouveaux documents.

● SITUATION COVID

De retour d'un séjour à l'extérieur, un résident du site de Grand Jardin a été testé positif, depuis le 23 avril.

Madame ANDRIEUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale, que si nous avons 2 cas, le masque sera remis.

● ACTIVITES DE LIEN SOCIAL 2023

L'EHPAD organise chaque année, pour les résidents, 2 séjours vacances (1 en juin et 1 en septembre).

Cette année, les personnes venant à l'accueil de jour auront la possibilité de participer à ce séjour.

Pour rappel, la participation pour les résidents est de 100 €.

Madame ANDRIEUX propose que la participation pour les personnes de l'accueil de jour soit de 200 €, avec un acompte de 50 % à l'inscription.

Cette participation couvre en totalité les frais d'hébergement, les frais de restauration et les frais d'activité.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale émettent un avis favorable à ce tarif.

Les différentes animations programmées sur 2023 :

- Reprise des rencontres intergénérationnelles : RIPAM, Ecole Sylvain Pradeau de Rochefort-en-terre, le Collègue de Malansac, l'Ecole St Gentien de Pluherlin
- Goûters à la ferme Kerant'âne
- Médiation animale
- Animation musicale
- Balade en voitures anciennes (24 juin)
- Sorties diverses : marché, cinéma, médiathèque, pique-nique, festival photos (La Gacilly),
-

● QUESTIONS DIVERSES

Repas avec les familles :

Madame LE BARON fait remarquer qu'il n'y a plus de repas avec les familles.

Madame ANDRIEUX informe que les repas « savoureux » reprendront cette année.

Communication avec les familles :

Madame BESSE fait remarque que lorsqu'il y a des changements sur l'accompagnement d'un résident, les familles ne sont pas toujours informées.

Ménage :

Madame LE BARON demande si le ménage est fait tous les jours ?

Elle a constaté que la cuvette des toilettes n'est pas toujours très propre, qu'il y a de la poussière sur les plinthes.

Accès terrasse :

Madame LE DUGOU demande pourquoi la terrasse de Roz, côté rue n'est pas accessible ?

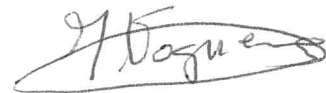
Madame ANDRIEUX répond que pour raison de sécurité cette terrasse est accessible, uniquement au personnel.

Les résidents de Roz et Eole ont accès à la terrasse qui communique avec leur salle à manger.

Pour la Mare,
Mme Adrienne LE MARTELOT



Pour Grand Jardin,
Mme NOGUERA Marie-Jeanne



La Directrice,
Fanny ANDRIEUX

